

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

**Commission
des affaires étrangères**

Mercredi
21 octobre 2009
Séance de 11 h 30

Compte rendu n° 8

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

– Audition de M. Raila Odinga, Premier ministre du Kenya.. 2

**Présidence
de M. Axel Poniatowski,
*Président***



Audition de M. Raila Odinga, Premier ministre du Kenya

La séance est ouverte à onze heures trente.

M. le président Axel Poniatowski. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir aujourd'hui M. Raila Odinga, Premier ministre du Kenya. Je vous remercie, monsieur le Premier ministre, d'avoir accepté le principe de cette audition, et je suis très honoré de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Commission des affaires étrangères.

La situation politique du Kenya est aujourd'hui stabilisée, en grande partie grâce à votre personnalité, monsieur le Premier ministre. Votre pays a traversé, il y a deux ans, une grave crise politique, à la suite de la réélection très contestée du président Mwai Kibaki en décembre 2007, contre lequel vous vous étiez vous-même présenté. Les violences à caractère interethnique qui ont suivi ont fait 1 500 morts et des centaines de milliers de réfugiés. Vous avez démontré vos qualités d'homme d'État en renonçant à de nouvelles élections pour donner la priorité à la fin des affrontements et au retour du calme. Une médiation internationale sous l'égide de M. Kofi Annan a permis d'engager un processus de réconciliation qui a abouti à un partage du pouvoir entre le président Kibaki, que vous avez reconnu comme vainqueur, et vous-même, qui avez accepté le poste de Premier ministre, créé en cette circonstance.

Le Kenya est désormais engagé dans la voie des réformes. Quelles réformes de fond comptez-vous mener en priorité, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des institutions ? Comment comptez-vous réconcilier des communautés qui se sont si durement affrontées ? Quelles perspectives voyez-vous pour le Kenya, plus particulièrement pour les 300 000 personnes déplacées ?

M. Raila Odinga, Premier Ministre du Kenya. Je vous remercie de votre aimable accueil, monsieur le président, et je me réjouis de pouvoir présenter brièvement à votre commission ce qu'est la situation dans mon pays et dans l'ensemble de la région.

Comme vous l'avez rappelé, notre pays a traversé une crise politique née de l'élection présidentielle très contestée de 2007. Le Kenya avait pourtant été, depuis l'indépendance, épargné par les maux qui ont frappé de nombreux pays africains – coups d'État militaires, troubles sociaux etc. Mais cette stabilité politique s'accompagnait d'un régime de parti unique. Depuis l'introduction du multipartisme à la fin du siècle dernier, trois élections ont permis des avancées, jusqu'à la dernière élection présidentielle, entachée de fraudes aux yeux de nombreux Kenyans. L'annonce des résultats par la commission électorale a provoqué un violent mouvement de contestation, notamment des manifestations de rue. La police a reçu l'ordre de tirer sans sommation sur les manifestants, faisant de nombreuses victimes : 60 % des tués lors de la crise politique sont décédés par suite de ces tirs. À ces victimes s'ajoutent celles des milices constituées par d'autres groupes politiques.

Grâce à la médiation de la communauté internationale, sous l'égide de l'ex-secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, nous avons signé un accord de paix qui a permis de mettre un terme aux violences et partagé le pouvoir dans le cadre d'un grand gouvernement de coalition. Nous nous sommes engagés à mettre en place des réformes d'ampleur, afin d'édifier le développement du pays sur un socle solide et d'éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Il s'agit d'abord de réformes constitutionnelles. Le projet de révision constitutionnelle rejeté en 2006 par référendum laissait trois points en suspens : la question de la structure de l'exécutif – faut-il opter pour un régime présidentiel, parlementaire, ou un

système hybride à la française ? – ; la question de la décentralisation des pouvoirs ; le choix entre le mono- ou le bicamérisme.

Nous engageons également une réforme agraire. Alors que la question foncière est un enjeu essentiel dans notre pays, il n’y a pas eu de réforme agraire depuis l’indépendance. Les Kenyans demandent une réforme agraire d’envergure, afin que les terres soient mises à la disposition du peuple.

Nous comptons réformer aussi l’appareil judiciaire, la magistrature et le parquet, ainsi que la police, afin que ces institutions répondent mieux aux besoins du pays en matière de sécurité, de meilleure gouvernance, de lutte contre la corruption et pour les droits de l’homme. Il convient également de mettre fin aux injustices qui perdurent depuis l’indépendance. L’ensemble des services publics et de la fonction publique devra de même être réformé.

À plus court terme, nous travaillons énergiquement à réconcilier les communautés qui se sont opposées lors de la crise, notamment dans les zones qui ont été les plus touchées. Avec le président, nous y avons porté la bonne parole de la réconciliation, de la compréhension et de la paix. Par ailleurs, le gouvernement a organisé, au niveau de l’administration locale, des chefs et des commissaires de district, et avec la participation des chefs religieux, des ateliers et des rencontres destinés à favoriser la réconciliation de la société civile.

Quant au demi-million de personnes déplacées au moment de la crise, elles ont été réinstallées, à l’exception de quelques dizaines de milliers. Sur ce nombre, certains craignent de retourner sur leur territoire d’origine, soit qu’ils redoutent une reprise des violences, soit, s’agissant d’anciens criminels, qu’ils veulent échapper à la vengeance ; d’autres enfin, la majorité, ne sont pas de véritables réfugiés, mais rallient les camps dans l’espoir de recevoir du gouvernement des terres et de l’argent.

Le projet de réforme du foncier adopté par le gouvernement, le plus ample depuis l’indépendance, a été soumis au Parlement. Le processus de révision de la Constitution est en cours : le groupe d’experts que nous avons constitué a pratiquement achevé de travailler sur les trois points de discorde que j’ai évoqués. Une commission « Vérité, justice et réconciliation » a été mise en place, sur le modèle de la commission mise en place par Mgr Desmond Tutu en Afrique du sud, et elle est d’ores et déjà à pied d’œuvre.

Quant à la réforme de la police, un groupe d’étude a été constitué qui nous a remis un rapport provisoire le mois dernier. Le limogeage du chef de la police est une première étape. Nous avançons également sur la réforme de l’appareil judiciaire, le groupe d’étude ayant remis son rapport la semaine dernière : il s’agit notamment combattre la corruption.

La dissolution de la commission électorale qui avait gâché l’élection présidentielle ne s’est pas faite sans mal, du fait de l’opposition de la partie de la coalition qui était satisfaite de ses travaux. Sa dissolution et son remplacement par une commission indépendante chargée de travailler à la réforme électorale témoignent de notre détermination à mettre en œuvre des réformes d’envergure.

Une commission spéciale réexamine les frontières administratives et électorales, ce qui n’avait jamais été fait depuis l’indépendance. Enfin une commission sur la cohésion nationale a été instituée pour travailler sur les relations interethniques.

Le processus de réforme suit donc son cours. C'est un processus extrêmement complet, et nous espérons qu'une grande partie de ces mesures se concrétisera dans le courant de l'année prochaine, et que l'ensemble aboutira avant le prochain cycle électoral.

Je tiens à dire en conclusion qu'un gouvernement de coalition est très difficile à piloter. Vous l'avez vu en Allemagne : c'est encore plus difficile en Afrique, où c'est une première. Le processus décisionnel est lent, chaque étape faisant l'objet de consultations. Mais les deux partis de la coalition se sont engagés à mettre le pays sur la voie du développement social et économique.

M. Henri Plagnol. Je suis très impressionné, monsieur le Premier ministre, par votre présentation de ce travail en profondeur de réconciliation nationale, mais c'est sur un tout autre sujet que je voudrais vous interroger.

Le Kenya est connu pour son engagement en faveur de la préservation des espèces, l'écologie et le développement durable. Vous hébergez plusieurs programmes des Nations Unies et le grand public connaît les richesses de vos parcs naturels. À l'approche de la conférence de Copenhague, nous aimerions savoir comment aider nos amis africains, les premiers exposés aux risques écologiques, à se mettre aux normes du développement durable. Les plus récentes propositions de l'Europe sont-elles de nature à vous convaincre ? Le Kenya, qui doit jouer un rôle moteur dans ce domaine, peut-il entraîner le reste de l'Afrique sur la voie d'un accord global ?

M. Jean-Louis Christ. Je salue à mon tour, monsieur le Premier ministre, votre engagement en faveur de la réconciliation nationale. Votre pays fait l'objet d'une attente particulière des Français, car il était jusqu'à la dernière élection l'image même de la stabilité en Afrique. Nous avons été surpris par les violences qui se sont déchaînées à l'occasion de cette élection et nous nous interrogeons : l'Afrique serait-elle frappée par un « syndrome kenyan », qui ferait suivre toute élection multipartite d'affrontements interethniques ?

Mme Nicole Ameline. Pensez-vous, monsieur le Premier ministre, que les troubles politiques récents risquent de remettre en cause les progrès très importants enregistrés par votre pays en matière de lutte contre le sida ? Je voudrais également savoir quelle sera la place des femmes dans la reconstruction, en particulier dans la réforme agraire : on connaît leur rôle central dans l'agriculture, au Kenya comme dans beaucoup de pays, et dans la lutte contre la pauvreté. La révision constitutionnelle prévoit-elle d'intégrer la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la convention *cedaw* ?

M. Patrick Lobaune. Si l'Occident regarde la démocratie comme un progrès pour les populations, les élections ne semblent susciter en Afrique noire que problèmes et violences. L'Afrique noire doit-elle revenir à une démocratie villageoise, tribale, ethnique ?

M. Raila Odinga, Premier Ministre du Kenya. En ce qui concerne les changements climatiques, l'échec n'est pas permis à Copenhague : si nous ne trouvons pas une solution de grande ampleur à ce problème, c'en est fini de la race humaine. Nous n'avons donc pas l'intention de tomber dans le petit jeu des accusations mutuelles et de la désignation de victimes ou de coupables, qui ne ferait que des perdants. C'est un partenariat qu'il nous faut mettre en place. Il convient d'abord de rechercher les moyens d'atténuer l'impact des changements climatiques et de sanctionner les pays qui ne jouent pas le jeu. A vrai dire, l'Afrique doit avant tout s'adapter aux effets des changements climatiques : au Kenya, nous vivons en permanence entre deux désastres, la sécheresse et l'inondation. La neige a fondu au sommet du Mont Kenya, comme au sommet du Kilimandjaro. Le réchauffement a provoqué

l'apparition de la malaria dans les montagnes, dont les habitants ne sont pas immunisés contre cette maladie, à la différence des habitants de la plaine. Aujourd'hui le paludisme tue dans notre pays.

En outre, le Kenya, qui était jusqu'ici riche en ressources agricoles, doit désormais recourir aux importations alimentaires. Nous devons mettre en place une agriculture irriguée. Nous devons également constituer des réserves en eau potable. Nous devons enfin lutter contre la déforestation du fait de l'activité humaine : alors que la forêt couvrait 12 % de notre territoire, elle n'en couvre plus que 2 %. C'est pourquoi nous avons mis sur pied un programme de replantation visant à augmenter notre surface forestière de 10 % au cours des dix prochaines années, ce qui suppose la plantation de sept milliards d'arbres.

Tout cela exige des ressources, que nous ne trouverons que dans un partenariat. Le Kenya est prêt à jouer son rôle au sein de l'équipe africaine, mais nous avons besoin de nouer des partenariats avec le reste du monde, notamment avec l'Europe.

J'ai par ailleurs mis sur pied une équipe chargée de travailler sur les énergies vertes, car nous devons nous convertir aux énergies renouvelables, afin de rompre avec notre dépendance aux combustibles fossiles. L'objectif est de produire au cours des trois années à venir 2 000 mégawatts d'énergie propre, d'origine hydraulique, géothermique, éolienne, solaire, issue des biocarburants ou du nucléaire. Sur ce dernier point, une coopération avec la France est envisageable.

Ce que vous appelez le « syndrome kenyan » n'est pas propre à l'Afrique : voyez ce qui s'est passé en Europe de l'Est durant la transition démocratique, ou ce qui se passe en Afghanistan. L'Afrique traverse tout simplement une période de transition entre le régime de parti unique et le multipartisme. Les pères fondateurs de l'Afrique indépendante avaient rejeté le modèle occidental de démocratie, qui admet l'opposition, comme ne correspondant pas à la tradition africaine. Ainsi Senghor, Sékou Touré, Modibo Keita, Julius Nyerere ont engagé l'Afrique à résoudre les conflits par la négociation et le compromis. Il en est résulté une culture politique fondée sur le consensus. Mais de compromis en compromission, cela a dégénéré en un système reposant sur les pots de vin et le chantage, conduisant à la marginalisation de l'opposition et à la centralisation du pouvoir, jusqu'à l'établissement de régimes présidentiels extrêmement autoritaires, où le président décide de tout, émasculant tous les autres pouvoirs. C'est là que réside le problème de l'Afrique.

La solution est à rechercher dans le partage du pouvoir, grâce au multipartisme, dans un système de séparation des pouvoirs et une véritable compétition électorale. Quant à la question du régime, nous devons savoir si nous gardons le régime présidentiel ou si nous passons à un régime parlementaire ou à un système mixte. À titre personnel, je pense qu'un régime présidentiel risque de renforcer les rivalités ethniques à cause de l'héritage du passé, où le président s'entourait d'une cour issue de sa propre communauté ethnique, et où le pouvoir était utilisé à des fins de discrimination vis-à-vis des autres communautés. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, les communautés ne se sentent pas en sécurité aussi longtemps qu'un membre de leur ethnie n'est pas au pouvoir. Un système parlementaire, ou un régime hybride, que vous connaissez bien en France, et qui me paraît mieux adapté aux spécificités africaines, me semblent plus opportuns en cette période de transition.

La crise politique n'a pas remis en cause notre lutte contre le sida. En outre, nos réformes prennent en compte la question du « genre » et de la parité, car aujourd'hui aucun pays ne peut se développer sans égalité entre les sexes. Les femmes et les enfants sont en première ligne en période de conflits : on a vu dans notre pays des femmes et des enfants

brûlés vifs, déplacés ou victimes de viols au cours de cette crise. C'est pourquoi les femmes kenyanes sont aujourd'hui à l'avant-garde des réformes.

M. Didier Julia. Ma question concerne la sécurité maritime au large du Kenya. Vous avez accepté que les pirates capturés par la communauté internationale soient transférés au Kenya. Quel est le sort de ces hommes ? Sont-ils détenus, condamnés, remis à la Somalie ? Ou retrouve-t-on leurs cadavres dans la mer trois semaines après ?

M. Dominique Souchet. Les relations entre la Chine et votre pays semblent s'intensifier : vous envisageriez de mener avec ce pays un grand projet d'infrastructure, la construction d'un oléoduc reliant le moyen Soudan aux ports kenyans afin d'exporter le pétrole soudanais vers la Chine, destinataire de plus de 55 % de ce pétrole. Où en est ce projet ? La situation au Sud Soudan permet-elle de lancer un tel projet avant le référendum prévu en 2011 ? Comment voyez-vous l'avenir du Sud Soudan, et comment le Kenya envisage-t-il l'éventualité d'un Sud Soudan indépendant ?

M. Michel Terrot. Quelle est la situation de l'enseignement du français dans votre pays, sachant que depuis 2006, des projets sont lancés par l'ambassade de France et l'Alliance française pour développer des initiatives en direction des établissements scolaires et les universités kenyanes ?

M. Loïc Bouvard. Comment Kofi Annan s'y est-il pris pour résoudre ce conflit et favoriser l'entente entre vous et le président sortant, mal élu d'après vous ? Qu'attendez-vous de la France ? Je me souviens que le président Julius Nyerere déplorait que la France ne s'intéressât qu'à l'Afrique francophone. Quelle est l'action de la France dans votre pays ? Comment pouvons-nous vous être utiles dans ce grand processus de réformes ?

M. Raila Odinga, Premier Ministre du Kenya. Étant donné nos 1 000 kilomètres de frontières communes avec la Somalie, nous subissons les répercussions du conflit qui ravage ce pays. Un très grand nombre de réfugiés passent la frontière – le camp de Dadaab, situé près de la frontière et conçu pour accueillir 90 000 réfugiés, en compte plus de 300 000 au moment où je vous parle. Quant aux actes de piraterie en haute mer, ils frappent nos voies maritimes, nuisant ainsi à nos échanges commerciaux. Nous avons proposé notre coopération pleine et entière à la lutte contre la piraterie, en mettant à disposition nos prisons et nos tribunaux. C'est à cause de cette coopération qu'Al Shebab, le principal groupe terroriste à sévir dans notre pays, a déclaré la guerre au Kenya.

C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à respecter les engagements pris envers la Somalie lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue à Bruxelles en début d'année. Jusqu'à présent, seule l'Italie a pleinement tenu ses engagements.

La Chine est un des pays avec lesquels le Kenya a noué des relations de coopération. Elle joue désormais un rôle majeur dans le monde du fait de sa croissance économique rapide, qui le met en concurrence avec des pays comme la France ou les États-Unis pour l'exploitation des matières premières, notamment en Afrique. Nous sommes engagés dans des projets de développement en coopération avec la Chine. Des entreprises chinoises sont chargées de construire des routes, financées soit par l'État chinois, soit par les agences internationales. Quant aux projets d'infrastructures financés par l'Union européenne, la Chine n'a pas le droit d'y concourir.

Il est vrai que ce pays envisage, avec l'accord du gouvernement de Khartoum, de construire au Sud Soudan un oléoduc jusqu'à Port Soudan, financé par le pétrole. Or, la distance est supérieure à celle séparant ces gisements de Mombassa. Nous ne sommes pas

encore en négociation avec le Sud Soudan parce qu'il n'a pas encore de gouvernement indépendant, en mesure de signer des contrats ou des traités. Tout cela reste donc hypothétique. Pour l'heure, seul nous préoccupe le respect des accords de Nairobi, qui prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sud Soudan en 2011. Nous appelons cependant l'attention de la communauté internationale sur le risque que Khartoum ne sabote ce référendum.

L'enseignement du français s'est développé fortement au Kenya depuis que l'Alliance française a ouvert des bureaux à Nairobi, et il continue sa progression. Entre 5 000 et 7 000 Kenyans apprennent le français ; l'Association des professeurs de français regroupe 400 membres, dont vingt se sont récemment rendus en France. Enfin le français est à présent enseigné dans toutes les universités publiques sur tout le territoire.

Nous nous félicitons de voir la France développer depuis vingt ans des liens avec d'autres pays d'Afrique qu'avec ses anciennes colonies, car nous ne devons pas rester prisonniers de notre passé colonial : il nous faut diversifier nos relations. C'est le message que j'ai adressé aux hommes d'affaires français que j'ai rencontré ce matin : le Kenya leur est ouvert, et il est demandeur d'investissements privés. Quarante entreprises françaises opèrent actuellement au Kenya, certaines depuis fort longtemps. C'est le cas de Total, qui y a engrangé au moment de la crise économique ses bénéfices les plus importants en Afrique.

Kofi Annan n'avait pas de baguette magique ! Il a obtenu le soutien des plus grandes puissances, notamment des États-Unis et de l'Union européenne. Je veux dire à ce propos que vous avez, en la personne de Mme Élisabeth Barbier, un représentant extrêmement capable. La France présidant l'Union européenne au moment de la crise, c'est elle qui dirigeait la mission européenne. C'est elle qui, dans les coulisses, a mobilisé les soutiens internationaux, nous appelant jour et nuit, le président et moi-même, pour faire le point sur l'état des négociations, Kofi Annan ne venant qu'à la fin poser « la cerise sur le gâteau ». Si la France n'honore pas cette personne, le Kenya le fera ! (*Applaudissements sur tous les bancs*).

M. le président Axel Poniatowski. Quelle belle conclusion, monsieur le Premier ministre. Il me reste à vous remercier d'avoir répondu à toutes nos questions d'une façon aussi directe.

La séance est levée à douze heures trente.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires étrangères

Réunion du mercredi 21 octobre 2009 à 11 h 30

Présents. - Mme Nicole Ameline, M. François Asensi, M. Jean-Michel Boucheron, M. Loïc Bouvard, M. Jean-Louis Christ, M. Pascal Clément, M. Gilles Cocquempot, Mme Geneviève Colot, M. Hervé Gaymard, M. Jean-Claude Guibal, M. Didier Julia, M. Jean-Pierre Kucheida, M. Patrick Labaune, M. Robert Lecou, M. François Loncle, Mme Henriette Martinez, M. Henri Plagnol, M. Axel Poniatowski, M. Jacques Remiller, M. Jean Roatta, M. Rudy Salles, M. André Schneider, M. Dominique Souchet, M. Michel Terrot, M. Gérard Voisin

Excusés. - Mme Martine Aurillac, M. Jacques Bascou, Mme Chantal Bourragué, M. Michel Destot, M. Jean-Pierre Dufau, M. Serge Janquin, M. Jacques Myard, M. Éric Raoult, M. Jean-Luc Reitzer.